

[Texte]

plaints to determine whether or not a reference to a tribunal is warranted.

And we deal with equality here, certain equality issues on which the Charter implications are clear. As you know, the more controversial issues are raised in a discussion paper that the member for Etobicoke—Lakeshore is considering as chairman of the subcommittee under this committee.

Once we have the results of that subcommittee's work, we will keep in mind the conclusions they have reached on the issues raised before them and hopefully we will be able to act on them in the fall with respect to legislation. The equality amendments in here deal with age and references to members of one sex when there is no justification for excluding members of the opposite sex.

The amendments to the Department of Justice Act and the Statutory Instruments Act will provide for the scrutiny of bills and regulations to ensure consistency with the Charter. That is, the onus will be on us to do that; it will be our responsibility to do that. A similar obligation already exists with respect to the Canadian Bill of Rights which, as you know, was one of the major achievements of the government led by Mr. Diefenbaker. The amendments should make the process more efficient by ensuring that an examination of regulations made under the Statutory Instruments Act will be also sufficient for purposes of the Charter and the bill of rights.

There are a number of miscellaneous amendments: the right of public access to immigration hearings, the possibilities of double punishment under the Fisheries Act, unreasonable seizure in the Weights and Measures Act, the right against arbitrary detention in the Canada Shipping Act and ensuring that limits on mobility rights in the Transfer of Offenders Act are prescribed by law.

In conclusion, as you all know, the progress to ensure that federal law conforms to the Charter is going to be evolutionary. We do not claim to have all the answers nor that we have identified all the problems. There are a number of Charter issues currently before the Supreme Court of Canada. As our understanding of the Charter increases, so will the process of ensuring that the laws are consistent with the Charter.

There are a number of other initiatives underway by government that should result in legislation to bring more of our laws into conformity with the Charter. The review of the Income Tax Act and related statutes is going forward separately and will be dealt with, of course, following the budget. A review of the Canada Elections Act is going forward through

[Traduction]

comité. La commission continuera d'étudier les plaintes afin de décider si elles doivent être transmises à un tribunal.

Au sujet de l'égalité maintenant, comme je l'ai signalé dans le discours que j'ai prononcé lors de la deuxième lecture du projet de loi, celui-ci ne traite que des questions relatives à cela dans la mesure où elles touchent clairement la Charte. Les questions les plus controversées soulevées dans le document de travail sont actuellement à l'étude devant un sous-comité de votre Comité, présidé par le député de la circonscription d'Etobicoke—Lakeshore.

J'espère que le sous-comité me fera connaître les résultats de ses travaux le plus tôt possible. Si, comme je l'ai déclaré devant lui, il peut arriver à des conclusions sur certaines des questions soulevées relativement à l'égalité, avant de présenter son rapport final, nous serons disposés à étudier ces conclusions et à les présenter au Parlement. Les modifications prévues dans le projet de loi C-27 relativement à l'égalité concernent l'âge et les renvois à l'un des deux sexes lorsque rien ne justifie l'exclusion de l'autre sexe.

Les modifications à la Loi sur le ministère de la Justice et à la Loi sur les textes réglementaires prévoient un examen minutieux des projets de loi et des règlements afin de s'assurer qu'ils sont conformes à la Charte. Cela signifie que ce sera à nous qu'il incombera de faire cela. Une obligation semblable existe d'ailleurs déjà dans la Déclaration canadienne des droits, qui, les membres du Comité le reconnaîtront, fut l'une des principales réalisations du gouvernement du très honorable John Diefenbaker dans le domaine des droits de la personne. Les modifications rendront également ce processus plus efficace en garantissant que l'examen des règlements effectués en application de la Loi sur les textes réglementaires satisfera aux objectifs de la Charte et de la Déclaration canadienne des droits.

Le projet de loi compte un certain nombre de modifications diverses liées à des problèmes relatifs à la Charte, ainsi par exemple, le droit du public d'assister aux enquêtes en matière d'immigration, la possibilité de doubles peines en vertu de la Loi sur les pêcheries, les saisies abusives sous le régime de la Loi sur les poids et mesures, un recours efficace en cas de détention arbitraire, en ce qui concerne la Loi sur la marine marchande du Canada, et la garantie que les limites imposées à la liberté de circulation et d'établissement dans la Loi sur le transfèrement des délinquants sont prévues par la loi.

En conclusion, vous n'ignorez pas que le travail nécessaire pour qu'on s'assure que la législation fédérale soit conforme à la Charte se fera progressivement. Nous ne prétendons nullement avoir solutionné ou identifié tous les problèmes. Un certain nombre de questions relatives à la Charte ont déjà été soulevées à la Cour suprême du Canada, qui devra donc se prononcer sur elles. Plus nous comprendrons la Charte, plus nous serons en mesure de rendre les lois conformes à celle-ci.

Le gouvernement travaille à un certain nombre d'autres mesures qui, je l'espère, contribueront à rendre les lois fédérales conformes à la Charte. À ce titre, mentionnons la révision de la Loi de l'impôt sur le revenu et des lois connexes, la révision de la Loi électorale du Canada par le Comité des